

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20230626-D_26_06_2023_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2023

Délibération n°26-06-2023-012

1.7 Actes spéciaux et divers

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 26 juin 2023*

Date de convocation	20 juin 2023
Date d'affichage	20 juin 2023

Membres en exercice	55
Membres présents	40
Votants	48 (dont 8 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 26 juin à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Saint Denis des Coudrais, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 38 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Pierre BOULARD, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Eric PAPILLON, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Etaient représentés : 2 - M. Michel ODEAU représenté par Mme Clara BONTEMPS, M. Willy PAUVERT représenté par Mme Virginie GODARD.

Pouvoirs : 8 – Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, Mme Patricia ÉDET ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Françoise PELLodi ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE, M. Jean-Yves RENARD ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL, M. Xavier TERRIER ayant donné pouvoir à M. Régis BOURNEUF, Mme Christiane VAN RYSSEL ayant donné pouvoir à Mme Catherine CHANTEPIE.

Etaient excusés : 7 - M. Thierry BODIN, M. Emmanuel BOIS, M. Pascal BOURGOIN, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN.

Secrétaire de séance : M. Jean-Yves HERMELINE.

**SITE DE LA LAVERIE : CONVENTION AVEC LE CAUE
POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS**

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Président, présenté par Mme Michèle LEGESNE, Vice-présidente en charge du
Tourisme, de la Culture et de la Communication,

Après en avoir délibéré,

EST INFORME qu'il convient de conclure une convention d'accompagnement avec le CAUE de la
Sarthe pour réfléchir à l'aménagement des espaces extérieurs du site de La Laverie.

PREND ACTE :

- Qu'une contribution financière de 1 000 € est demandée par le CAUE pour assurer cette mission dont la durée est évaluée à 6 mois environ à compter de la signature de la convention.
- Que les aménagements extérieurs seront réalisés dans un second temps, après finalisation des travaux à l'intérieur des bâtiments.

VALIDE le projet de convention avec le CAUE.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention et tous les documents s'y référant.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 48
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 26 juin 2023

Pour extrait conforme

Le 27 juin 2023

Le Président

M. Didier REVEAU